Marine Gatineau Dupré dont la devise est "il n'y a pas de petites souffrances ni de petits combats", est une femme engagée dans la promotion de l'égalité entre hommes et femmes. Son dévouement a joué un rôle clé dans l'élaboration de la loi relative au choix du nom issu de la filiation, promulguée le 2 mars 2022, dont elle est à l'origine. Cette loi simplifie le processus de changement de nom et reconnaît l'importance de l'égalité dans la transmission des noms de famille. Même après l'adoption de cette loi, Marine Gatineau Dupré poursuit inlassablement son combat. Elle sensibilise le public à travers la réalisation de son premier court métrage, qui vise à rappeler à tous qu'il est possible, depuis une loi de 2002, de donner les deux noms à la naissance d'un enfant. Son objectif est de faire évoluer les mentalités et de promouvoir l'idée que le nom du père et celui de la mère ont une valeur égale. Marine Gatineau Dupré démontre ainsi une détermination sans faille à faire avancer la cause de l'égalité homme-femme et à sensibiliser le public à cette question fondamentale.